



Déclaration de Politique Erasmus

La mobilité des étudiants et des personnels s'est développée depuis l'obtention de la charte Erasmus en 2014, et depuis les équipes pédagogiques développent des projets ETwinning, ce qui fait que depuis 2 ans, nous avons obtenu le label "ETwinning school" grâce aux activités animées par des enseignants avec leur classe de seconde en collaboration avec différents partenaires européens.

Depuis 2017, nos étudiants participent à des échanges avec leurs homologues de WEBK de Düsseldorf, virtuels en 2017, et séjours en Allemagne en octobre 2018 et 2019.

Des échanges avec un établissement supérieur de Pune (Inde) ont lieu tous les deux ans depuis 2013.

En septembre dernier, des élèves de seconde se sont rendus en Argentine, et un projet avec le Mexique est en cours de préparation.

Actuellement deux projets Erasmus+ (KA2) -échanges de bonnes pratiques- sont en cours :

- « Eco-tourism » 2018-2020 (avec 4 partenaires : allemands, slovènes, portugais, espagnols),
- « No frontiers : a dream or a nightmare ? » 2020-2022 (avec 4 partenaires : italiens, espagnols, roumains, polonais).

Des élèves de seconde et première (recrutés sur le seul critère de la motivation), ainsi que des enseignants préparent et participent à ces échanges. Ces projets de collaboration renforcent l'identité européenne des participants.

L'ensemble de ces projets incluant des échanges et des mobilités constituent des expériences de vie et de d'enrichissement personnel pour les jeunes, mais également un épanouissement professionnel très motivant pour les équipes pédagogiques, et ce d'autant que notre établissement se situe dans une zone rurale à l'extrême ouest de l'Union Européenne.

Le projet de l'établissement a pour axe majeur **l'accompagnement** de qualité pour permettre au jeune de :

- Construire ses projets
- Devenir un citoyen autonome et responsable
- S'intéresser à l'environnement et s'ouvrir au monde
- Bien vivre ensemble.

Pour ce qui est de notre formation en enseignement supérieur, notre objectif premier est de permettre à chaque jeune en formation en BTS Commerce International d'avoir une formation qualifiante et une expérience de stage à l'étranger valorisante (de 2 à 3 mois). Chaque année -depuis 1989-, nous accompagnons chaque promotion (une vingtaine d'étudiants) en mobilité, l'essentiel reste en Union Européenne, mais d'autres se tournent vers l'Asie, l'Amérique Latine ou l'Océanie. Pour certains d'entre eux le soutien financier du programme Erasmus est important, ils y accèdent en toute transparence.

Nous allons poursuivre nos échanges avec notre partenaire allemand ainsi que notre partenaire tchèque, et souhaitons pouvoir développer nos relations au-delà des activités en ligne et des séjours que nous organisons ensemble, en envisageant des mobilités d'études et de stages réciproques pour les jeunes. De plus, nous voulons ouvrir davantage le programme aux personnels enseignants et non enseignants au titre de la formation et des échanges de pratiques. Ce qui développera les activités en collaboration entre étudiants de différentes nationalités et entre les personnels des partenaires.

Nous souhaitons trouver de nouveaux partenaires (via ETwinning) afin de proposer d'autres activités collaboratives en ligne et mobilités (de stages et d'études) en adéquation avec la formation des jeunes, et les attentes du personnel.

L'intention majeure est de confronter les référentiels de formation des différents partenaires et d'envisager des modules compatibles afin de mettre en place des modules de formation avec nos partenaires, notamment en langue des affaires (anglais, espagnol, allemand et italien) et en commerce, pour lesquels serait prévu une reconnaissance mutuelle des ECTS. Ces modules pouvant être suivis en distanciel ou en présentiel.

La modernisation de la formation passe alors par le développement de l'utilisation du numérique tant pour la formation et la réalisation d'activités en ligne que pour la gestion numérique des parcours de formation, avec notamment la mise en place de la carte étudiant européenne et l'application mobile Erasmus.

Ces actions s'intègrent dans l'axe majeur de notre projet d'établissement : développer la qualité de l'accompagnement des jeunes en formation.

L'organisation des activités, des mobilités de stage et d'études participe au rayonnement de l'établissement au plan local et régional, et dans les pays de nos partenaires.

Le public visé dans le cadre de cette charte est constitué de **tous** les étudiants en BTS Commerce International (chaque promotion comprend 24 à 26 étudiants), et les personnels enseignants ou non encadrant cette formation.

Dans le cadre de la mobilité de stage, les étudiants sont encadrés : l'équipe d'accompagnement s'articule entre les professeurs responsables des stages à l'étranger et les professeurs de langues vivantes étrangères.

Au début de la formation chaque étudiant formule ses envies et motivations pour le pays dans lequel il souhaite réaliser son stage, l'équipe pédagogique l'accompagne dans sa réflexion et l'aide à faire un choix éclairé qui sera adapté à son profil.

Un module de formation est consacré à l'aide à la mobilité : l'étudiant prépare son CV et sa lettre de motivation avec l'aide des enseignants. Il est invité à créer son CV et passeport de langues Europass. Il est ensuite guidé lors de sa recherche de lieu d'accueil pour le stage : vérification de la qualité de l'entreprise, définition du contenu du stage par le professeur responsable.

Le réseau des anciens étudiants apporte également informations et avis sur les destinations envisagées, voire les entreprises visées, ils viennent régulièrement témoigner de leur expérience.

Puis l'étudiant est accompagné dans toutes les démarches administratives (convention, formalités administratives, demandes de bourses...). A cet effet, nous disposons d'un environnement numérique de travail qui permet de travailler à distance, des nombreuses ressources et des supports de formation y sont accessibles pendant la formation et lors des stages.

Durant la mobilité, le suivi est réalisé par le professeur responsable par contacts téléphoniques, par visio-conférences et par courrier électronique, et le plus souvent possible par un déplacement pour rencontrer les tuteurs dans les entreprises étrangères ; le suivi peut aussi être assuré par nos partenaires lorsque le stage est organisé dans le cadre d'un échange d'étudiants (Allemagne, République Tchèque). Il s'agit d'évaluer le stage de l'étudiant et d'échanger sur les pratiques professionnelles, ce qui permet d'adapter la formation à l'évolution du monde professionnel. Ce contact a aussi pour objectif d'établir un partenariat avec ces entreprises.

Cette période de formation en milieu professionnel à l'étranger est une partie intégrante du cursus ; la reconnaissance de ce stage se fait par l'attestation de l'entreprise avec mention des activités réalisées pour validation de la période de stage, l'inscription dans l' « Europass mobility », la réalisation d'un rapport de stage et d'une soutenance orale dont la note est prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Cette mobilité participe à l'élaboration par le jeune de son parcours universitaire et

professionnel, en lui permettant de développer des compétences professionnelles et relationnelles dans un contexte interculturel.

La mobilité des personnels que nous souhaitons développer permettra une ouverture ainsi que la confrontation des pratiques professionnelles ce qui développera les compétences techniques et relationnelles. L'ensemble du personnel sera informé de la possibilité de participer à l'élaboration de projets avec les partenaires. La motivation et l'engagement de l'encadrement dans l'établissement en sera renforcé, ce qui améliorera l'accompagnement des jeunes en formation.

Ces mobilités permettent aussi à l'établissement de développer son réseau de partenaires à l'international.

L'impact de la mobilité pour l'étudiant est un développement des compétences en langue étrangère, l'épanouissement personnel, l'ouverture aux autres, et une adaptabilité professionnelle dans un cadre interculturel.

La mobilité des personnels que nous souhaitons développer permet une ouverture ainsi que la confrontation des pratiques professionnelles ce qui développent les compétences. Elle améliore la motivation et l'engagement dans l'établissement et permet d'accroître la qualité de l'enseignement.

La mesure de l'impact de ces mobilités passe par des entretiens au retour, des tests linguistiques et évaluation des acquis professionnels pour les étudiants. Côté personnels une analyse des méthodes de travail observées et une présentation aux collègues de l'expérience sont réalisés. Pour l'établissement, ces mobilités permettent de développer le réseau à l'international et une amélioration de la qualité du service rendu par la structure.

L'organisation des mobilités de stage et d'études participe au rayonnement de l'établissement au plan local et régional, et dans les pays de nos partenaires. Les différents projets sont relatés sur le site internet, les pages de réseaux sociaux de l'établissement, les médias locaux et régionaux. Lors des forums d'orientation les jeunes évoquent leurs expériences. A l'occasion des « Erasmus day » tous les projets sont présentés au centre de documentation et les lycéens peuvent participer à conférences menées par les étudiants pendant lesquelles ils présentent des vidéos réalisées lors des mobilités. Les personnels proposent des réunions d'informations et de formation notamment lors des "journées pédagogiques" pendant lesquelles différents projets sont proposés aux équipes.

La mobilité participe à la découverte de pratiques professionnelles et de gestion des relations différentes, et donc à l'enrichissement tant des étudiants que des personnels, qui conduit à s'adapter au monde professionnel par une formation en phase avec le contexte actuel, et participe à la modernisation des méthodes d'enseignement.

MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Le recrutement en BTS se base exclusivement sur des critères liés au niveau scolaire (avoir le niveau d'entrée en Université), et ce à l'exclusion de tout autre critère. Chacun des étudiants est informé de la mobilité de stage à laquelle il va participer, ainsi qu'au financement possible. Les critères pour l'attribution des financements sont clairement exprimés : critères sociaux, puis critères de mérite. Une attention particulière est apportée aux jeunes en situation de handicap ou de situation sociale défavorisée.

La modernisation de la formation passe notamment par le développement de la gestion numérique des parcours de formation, ce qui sera possible par la mise en place de la carte étudiant européenne et l'application mobile Erasmus. Nous souhaitons pouvoir en faire

bénéficier nos étudiants pour 2022, afin de faciliter la gestion, de permettre aux jeunes d'accéder facilement aux ressources numériques dédiées et de réduire le recours au papier.

Depuis novembre 2019, l'établissement a mis en place une instance d'"éco-délégués" dont le but est de faire des propositions à la Direction afin de réduire les effets néfastes sur l'environnement. Différentes actions ont été menées depuis : recyclage du papier, compostage des déchets alimentaires, développement du covoiturage...

L'établissement propose des conférences réalisées par des intervenants de la société civile (Etablissement Français du Sang, Les Restos du Cœur par exemple) afin de sensibiliser les jeunes aux actions bénévoles dans le milieu associatif et de les responsabiliser et ainsi devenir des citoyens actifs.

Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

La période de formation en milieu professionnel à l'étranger est une partie intégrante du cursus ; la reconnaissance de cette mobilité pour stage se fait par l'attestation de l'entreprise avec mention des activités réalisées pour validation de la période de stage, l'inscription dans l'« Europass mobility », la réalisation d'un rapport de stage et d'une soutenance orale dont la note est prise en compte pour l'obtention du diplôme (module comptant pour 10 ECTS).

Dans le cadre de mobilités d'études (en distanciel ou présentiel) la reconnaissance de la formation sera conforme aux accords préalables entre partenaires.

La mobilité du personnel participe à la découverte de pratiques professionnelles et de gestion des relations différentes, et donc à l'enrichissement qui conduit à favoriser l'adaptation à de nouveaux contextes et nouveaux publics. Au retour, des réunions d'informations sont organisées afin de partager les expériences et d'envisager la mise en place de modules de formation communs ou de pratiques organisationnelles différentes.

Ceci participe à la qualité et la modernisation des méthodes d'enseignement et d'encadrement.

A des fins de visibilité

Les différents projets et mobilités sont relatés sur le site internet, les pages de réseaux sociaux de l'établissement, les médias locaux et régionaux.

Lors des forums d'orientation les jeunes évoquent leurs expériences de mobilités auprès des jeunes lycéens souhaitant s'inscrire en BTS Commerce International et de leur famille.

A l'occasion des « Erasmus day » l'ensemble des projets est présenté au centre de documentation et les lycéens sont invités à participer à conférences animées par les étudiants.

A leur retour de mobilités les personnels proposent des réunions d'informations auprès de leurs collègues.

Lien vers la page du site internet dédiée à la charte Erasmus+ :

<https://www.lekreisker.fr/accueil-lycee-notre-dame-du-kreisker/nos-formations/bts-commerce-international/>

La Charte ainsi que la déclaration de politique Erasmus+ seront publiées sur le site internet de l'établissement, site sur lequel les projets seront présentés. Les supports élaborés par les étudiants et les personnels ayant bénéficié de mobilités ou ayant participé à des projets collaboratifs européens seront déposés sur le site. Des actions communication auprès des médias locaux et régionaux seront également réalisées

